

Procès-verbal du conseil d'école de l'école Paul Bert

12 novembre 2019 à 18h00

Présents :

- Mme Lefèvre, directrice et présidente du Conseil d'école
- Mmes Sartorius, Darnaud, Vallet, Valette, Legba, Galy, Cariou, Moncéré, Fornt, Leterme, Arberet, enseignantes
- Mme Lombard, adjointe aux affaires scolaires
- Mme Laffont, directrice adjointe de l'ALAE
- Mmes Astridge, Lamarche, Damid, Broqua, M. Almonacid représentants des parents d'élèves

Excusés :

- M. Marque, Inspecteur de l'Education Nationale
- Mmes Servat, Muller, Petrus, enseignantes
- M. Hattry, responsable des affaires scolaires

1- Présentation de l'équipe

Mesdames Arberet, Fornt, Galy, Leterme, Vallet ont rejoint notre équipe en septembre.

L'équipe compte également 3 AVS, mesdames Jeanney, Laval et Butor-Blamont, qui accompagnent les enfants à besoin particuliers dans les classes et une AVSCO, madame Roche, en classe Ulis. Depuis cette année les AVS font partir du PIAL de l'Isle Jourdain (les pôles inclusifs d'accompagnement localisés sont une nouvelle forme d'organisation de la fonction des AVS. Ils favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.)

Monsieur Chazelas a quitté l'école courant de la période 1 et a été remplacé par Mme Leterme qui est présente à 100 % sur l'école et travaille avec les élèves d'Ulis en cohésion avec les enseignants.

2- Rentrée 2019 : effectifs et répartition.

A ce jour, l'école compte 254 élèves répartis comme suit :

CP occ - CE1 occ : 11+10 élèves, mesdames Legba et Moncéré

CP occ - CE1 occ : 9+10 élèves, mesdames Legba et Moncéré

CP – CE2 occ : 20+6 élèves, mesdames Galy et Arberet pour les CE2

CE1 – CE2 occ : 12+12 élèves, mesdames Cariou et Arberet pour les CE2

CE1 - CE2 : 10+12 élèves, madame Vallet

CE1 - CE2 : 11+13 élèves, dont 2 élèves Ulis, mesdames Fornt et Petrus le lundi

CM1 - CM2 : 9+18 élèves dont 3 élèves Ulis, mesdames Servat et Lefèvre

CM1 - CM2 : 10+16 élèves dont 2 élèves Ulis, madame Darnaud

CM1 – CM2 : 8+18 élèves dont 2 élèves Ulis, madame Sartorius

CM1 occ – CM2 occ : 10+9 élèves dont 1 élève Ulis, mesdames Muller et Valette

CM1 occ – CM2 occ : 11+9 élèves, mesdames Muller et Valette

3 - Election des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre de 8h15 à 12h15. Les candidats se sont succédé pour tenir le bureau de vote. Sur 394 inscrits, il y a eu 225 votants parmi lesquels 208 suffrages exprimés. 9 sièges ont été pourvus sur les 12 proposés. Selon les textes officiels le Conseil d'Ecole est réputé valablement constitué en l'état.

4 - Vote du projet d'école

Le projet d'école a été validé par monsieur Marque, Inspecteur de l'Education Nationale en juin dernier et contient 3 axes prioritaires :

a) axe 1: vivre ensemble Continuer ce qui a été mis en place lors du précédent projet d'école (message clair, conseil de délégués, conseil de classe) et mettre en place de nouveaux outils afin de rétablir la communication entre les familles et l'école (charte famille/école, amélioration du cahier de liaison)

b) axe 2: sensibilisation à l'écologie Mettre en place des actions en vue de réduire les déchets: réduire le gaspillage, trier les déchets. Sensibiliser les élèves à notre empreinte écologique. Actions de recyclage et participation à des actions nationales dans le but d'obtenir le label éco-école E3D.

c) axe 3: développer un parcours culturel commun et diversifié Mettre en place des actions pour garantir une culture artistique commune, connaître et faire connaître la culture occitane.

Le conseil d'école doit procéder à l'adoption du projet d'école.

Le projet d'école est approuvé à l'unanimité.

5 - Vote du règlement intérieur

Une modification du préambule est proposée remplaçant « une charte de communication cordiale sera mise en place sur l'école à partir de janvier 2019 » par « une charte de communication cordiale a été mise en place sur l'école depuis septembre 2019 »

Une modification de l'article 5 est proposée remplaçant « au moment de la sortie des classes à 11h40 et à 15h55, les familles doivent attendre derrière la ligne rouge tracée devant l'école » par « au moment de la sortie des classes à 11h40 et à 15h55, les familles doivent attendre à l'extérieur de l'école »

L'équipe enseignante souhaite rappeler que l'école n'est pas « une école à la carte » dans laquelle les parents peuvent demander un changement de classe, d'enseignant, de méthode en fonction de leurs envies.

Le conseil d'école doit procéder à l'adoption du règlement intérieur.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

Mme Valette rappelle le point 7, relatif aux jeux apportés par les élèves : seuls les balles et ballons des caisses de jeux, fournis par l'école, sont autorisés sur les temps de récréation.

6- Sécurité : exercices incendie et attentat intrusion

L'exercice incendie a eu lieu le 3 octobre 2019 à 10h45 en présence de messieurs Hattry, Ninard, Dauban. L'évacuation de tout le groupe scolaire s'est déroulée en 3 minutes 17. Cet exercice a été évalué très positivement, cependant il faut bien veiller à ce que toutes les portes et les fenêtres demeurent fermées.

L'exercice attentat intrusion a eu lieu le 16 octobre 2016 à 9h30 en présence de messieurs Ninard, Dauban et d'un gendarme. Le signal pour cet exercice était une annonce au haut-parleur en attendant l'installation de l'alarme intrusion prévue pour la fin de l'année civile. Cet exercice a été évalué très positivement, cependant il faut bien veiller à ce que toutes les portes et les fenêtres soient fermées à clef. Selon les préconisations de la préfecture, Mme Lombard évoque l'application de films opaques sur les vitres et les portes de classes du RDC. Les membres de l'équipe pédagogique doivent discuter de différents scénarios d'intrusions et des solutions à mettre en place. Les parents d'élèves s'interrogent sur l'application de ces films opaques, en raison du manque de luminosité et de la perte de visibilité sur l'extérieur. La mairie émet l'hypothèse qu'ils pourraient être enlevés si cela était nécessaire.

L'exercice confinement aura lieu le 11 décembre 2019.

7 - Sorties scolaires

- Les classes de cycle 3 suivent actuellement un enseignement de natation jusqu'à la fin de cette semaine. La directrice et l'équipe remercient la mairie qui prend à sa charge le coût du transport ainsi que les parents agréés qui accompagnent les classes et sans qui le cycle ne pourrait avoir lieu.

Toutes les autres classes de l'école suivront cet enseignement en période 5.

- 5 classes se sont inscrites au cinéma. Elles iront voir trois films sur l'année au cinéma de l'Isle- Jourdain. Les déplacements s'effectueront à pied.

- 3 classes se rendent à la bibliothèque de l'Isle Jourdain 3 fois dans l'année. Les déplacements s'effectueront à pieds.
- Les classes de Mesdames Sartorius et Lefèvre partiront 3 jours fin avril en classe d'immersion d'anglais à Pouylebon dans le Gers.
- La classe de Madame Galy partira également en classe d'anglais au même endroit mi-mai, 3 jours également.
- Les classes d'occitan ont un projet avec un auteur en littérature en lien également avec la librairie Effets de Pages.
- L'infirmière scolaire a commencé ses interventions sur l'hygiène corporelle et les dents et elle interviendra pour les premiers secours en janvier sur les classes de cycle 3.

- Lors des journées du patrimoine, plusieurs classes ont pu visiter la maison Claude Augé et/ou le site de fouilles proche du collège FH. L'équipe remercie la municipalité pour ces propositions éducatives et gratuites pour l'école.

8 - Travaux réalisés.

De gros travaux ont été réalisés cet été pour que la 12ème classe soit opérationnelle pour la rentrée ainsi que l'aménagement du parking (dont le parking enseignants).

Les menus travaux sont traités de façon périodique directement avec monsieur Hattry et les services techniques.

L'équipe regrette néanmoins que les problèmes informatiques soient réglés de manière peu efficace : problème d'impression depuis les classes ou d'installation de logiciels non résolus depuis la rentrée, voire avant malgré un grand nombre de « tickets » ou de mails envoyés au responsable.

Pourquoi ne pas prévoir un jour de permanence dans chaque école ? Nous aimerions que nos mails aient une réponse.

9 - Point financier

2019-2020 : 4312 soit 15€/enfant environ.

L'année dernière, la coopérative a investi dans des jeux de français, du matériel d'EPS et des jeux de cour. Elle a permis également de réduire la participation des parents pour les voyages scolaires, de payer les entrées des musées, les visites, le cinéma etc ...

L'école a reçu un don du mécénat Safran de 2000 € qui va permettre la création d'un coin lecture mobile pour le temps de récréation. Ce projet a été proposé par le conseil des enfants. Les parents suggèrent l'achat de bancs pour ce temps- lecture.

3- Questions des représentants des parents d'élèves :

Pas de question pour l'école

Questions Mairie :

Les parents d'élèves remercient la mairie d'avoir modifié le sens interdit de la rue François Verdié.

1/ Lors de notre rencontre en février, il avait été convenu de créer un flyer à destination des parents concernant le parking, le mercredi midi, le rôle du policier municipal...etc. Le flyer est-il prêt ?

Il sera prêt le 25 novembre. Et présenté en réunion mairie/parents élus.

2/ Suite à la nouvelle entrée de Paul Bert, plusieurs questions :

- Ne pensez-vous pas qu'elle est trop étroite ? Ne serait-il pas envisageable de l'agrandir ?
- Quand est ce qu'elle sera couverte ?
- Serait-il possible d'avoir pour chaque école (et donc chaque entrée), un panneau d'affichage et une boîte aux lettres FCPE ? Ainsi que les menus ?

L'entrée Paul Bert n'est pas étroite, ne sera pas agrandie et sera couverte l'an prochain (budget suivant). Mme Lombard demandera s'il est possible d'équiper chaque école de panneaux et boîtes aux lettres (avec la même clé, ce sera difficile).

Les parents souhaiteraient patienter plus loin si le portail était décalé.

3/ Concernant le parking, le bilan nous semble positif. Cependant, le mercredi midi reste problématique. Quelles solutions pourrions-nous envisager ?

La temporisation du feu semble correcte. Pas de solution pour réduire la file d'attente.

4/ Serait-il possible de créer un 2ème trajet de pédibus ? Par ex, au départ de la gare.

Mme Lombard indique que ce n'est pas envisagé car il est difficile de trouver des adultes accompagnateurs.

5/ Concernant le pédibus existant serait-il possible de (re)mettre des cailloux tout le long du chemin ?

Le demande sera faite aux services techniques.

6/ Pourriez-vous clarifier l'utilisation de la sortie « bus », le sens interdit est-il permanent ? Pourquoi avoir pavé ce passage ?

Le sens interdit est valable pour tous les véhicules, le passage est pavé pour montrer sa spécificité.

7/ Concernant les cantines. Le contrat avec la culinaire de l'Adour finit en fin d'année. Qu'en est-il de l'élaboration du nouveau cahier des charges et donc du changement de prestataire ?

La fin du contrat actuel est août 2020, il y aura peut-être un nouveau prestataire suite à l'appel d'offres.

8/ Comment se fait-il qu'il y ait autant de retard dans l'envoi des factures cantine ?

La facturation est établie par la Mairie, puis envoyée aux Impôts, qui s'occupent de l'envoi des factures.

9/ Lors du 2ème CE de mars 2019, nous vous avons interpellé sur la saleté des toilettes extérieures. Avez-vous trouvé une solution ?

Pas de moyens supplémentaires de fonctionnement. Il y a 2 passages de nettoyage par jour. Le conseil d'école évoque la création de WC supplémentaires (à voir sur le budget de l'année prochaine).

10/ Des travaux d'isolation sont-ils envisagés ?

Pas de travaux pour l'instant pour Paul Bert. Les bâtiments sont isolés par école (Anne Franck pour le budget actuel et le budget 2020).

11/ Le tri des déchets est-il possible sur l'école ?

Oui, des sacs jaunes sont à disposition. Mme Lombard se renseigne sur la possibilité d'un compost (voir avec M Dauban

12/ Nous nous interrogeons sur l'entretien des arbres de la cour, en effet, ils sont relativement petits. Serait-il possible d'en rajouter ?

Un groupe de travail va être créé pour végétaliser les cours de récréation et mettre des arbres sur le parking

13/ Afin de fluidifier la circulation au mieux, l'agent de sécurité pourrait-elle laisser passer un peu plus les voitures et faire patienter un peu les gens sur le trottoir ?

Le message sera passé.

Questions CCGT :

1/ Vous nous confirmez que le nombre d'animateurs a été revu à la hausse ? Les équipes sont-elles au complet ?

Si oui, quel est le ratio animateur/enfants sur les différents temps ALAE (matin, midi et soir) ?

Oui, le nombre d'animateurs revu à la hausse sur le temps de midi, qui pourrait aller jusqu'à 26 animateurs.

L'équipe est composée de 21 personnes (1 directrice, 1 AVS, 1 sous- directrice et 18 animateurs). Une annonce est passée pour recruter, via Pôle Emploi. Il y a eu 3 recrutements depuis le début de l'année. Il y a peu de volontaires et beaucoup de turnover. L'objectif est évidemment d'avoir une équipe au complet tout en étant vigilant sur le recrutement.

Sur le temps du TAP, une moyenne de 1 pour 18. Il y a 11 animateurs et 1 intervenant.

Le soir, 1 animateur pour 14 enfants.

Le prochain conseil d'école aura lieu le 5 mars à 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h55.

Il est convenu avec tous les membres présents que le procès-verbal du Conseil d'école sera communiqué par mail et sera affiché devant l'école.

Coralie LEFEVRE

Directrice de l'école Paul Bert et

Présidente du Conseil d'école

MONCERE Isabelle

Secrétaire de séance